

## **Chapitre XIV - Élisabeth D'Amours de Chaufour II,**

L'aînée des filles de Mathieu de Chaufour, Élisabeth, fut baptisée le 2 décembre 1658, l'année même où M. Claude Charron, sieur de la Barre, s'était installé sur la rue Sous-le-Fort, en face de M. D'Amours. En grandissant, Élisabeth aida sa mère à élever ses jeunes frères et sœurs, tout en prenant part aux relations amicales qui unissaient les deux familles voisines.

Lorsqu'au mois d'avril, 1684, M. Claude Charron perdit sa femme, Claude Camus, il avait soixante-trois ans. Il se rendit compte qu'il ne pouvait rester seul avec ses deux garçons et son commerce, et songea à se remarier. Depuis longtemps il connaissait et admirait la famille D'Amours, et en particulier la dévouée fille aînée, Élisabeth. Il la demanda en mariage, et le 21 août 1684, le mariage eut lieu à Québec. Deux fils restaient du premier mariage; Jean-François et Charles. Ce dernier se fit religieux, de sorte que Jean-François était seul libre.

Par son contrat de mariage, Élisabeth avait droit, à la mort de son mari, à une moitié des biens de la communauté plus une part d'enfant; comme douaire elle avait droit à une rente annuelle et viagère de 400 £ ou bien au douaire coutumier, et un préciput consistant en sa chambre garnie ou la somme de 500 £, à son choix.

Jean-François avait déjà commencé à s'initier au commerce en compagnie de son père; mais à partir du second mariage de son père, il alla demeurer à Montréal pour faire le commerce à son propre compte; il se fit une fortune en peu de temps.

Élisabeth donna naissance à deux enfants; d'abord à Françoise en 1685; puis le 9 janvier 1687, elle eut le bonheur de donner un héritier à son mari, François. Hélas! L'année 1687 commencée dans la joie allait finir dans la douleur; au mois de septembre, sa petite Françoise, âgée de deux ans, rendit l'âme; quelques semaines plus tard, c'était son mari qui décédait, après trois ans seulement de mariage. Puis en novembre, Élisabeth apprit que Jean-François était très malade à Montréal, et qu'il avait fait son testament. Étant veuve, elle avait grand besoin de l'aide de ce fils de son mari. Heureusement la Providence jugea bon de lui laisser cet appui; Jean-François revint à la santé.

Restée seule avec son fils François, elle s'occupa de faire élire un tuteur pour François et fit faire l'inventaire des biens de son mari. Jean-François, guéri, vint à son aide pour débrouiller la succession. Il se montra généreux en renonçant à tous les biens meubles de son père; quant aux immeubles, Élisabeth avait droit à 9,315 £ de capital, elle et son fils. Dans un geste d'amitié, Jean-François leur constitua une rente annuelle de 600 £ représentant 12,000 £ de capital, leur faisant donation pure et simple de la différence. Sur cette rente annuelle de 600 £, 382 £ allaient à Élisabeth, et le reste à son fils François. Cet accord fut signé le 26 mai 1691.

Déjà Jean-François voulait être libre, car il avait en tête un noble et grand projet. Homme de cœur, il prit pitié des malades pauvres, des orphelins, des vieillards abandonnés, comme aussi des nombreux soldats blessés ou infirmes. Pour leur venir en aide d'une façon pratique et efficace, il décida de fonder à Montréal un hôpital général où tous ces souffrants trouveraient les soins nécessaires et la sécurité.

Les deux Le Ber, frères de Jeanne Le Ber, la célèbre recluse, se joignirent avec enthousiasme à Jean-François. Jean Fredin voulut aussi contribuer de sa personne à l'œuvre. Dès que la décision de fonder un hôpital fut connue, en 1690, les dons affluèrent. Jeanne Le Ber prêta 10,000 £, plusieurs familles de Montréal donnèrent des terres ou bien vendirent à M. Charron leurs terres à des prix très favorables. Malheureusement, un des Le Ber fut tué par un Iroquois en 1691.

L'année suivante, les fondateurs de l'hôpital signèrent le contrat pour la construction d'une grande maison en pierre de taille, à Pointe Callières, un peu en dehors des murs de la ville d'alors. Naturellement on avait d'abord obtenu de l'administration locale permission de bâtir, en attendant la confirmation royale. La construction progressa lentement mais sûrement, et la population de Montréal s'honorait de cette belle construction. Tous voulaient y contribuer.

En 1694, tout est fini et prêt à recevoir les premiers pauvres et malades. L'édifice avait coûté 100,000 £, et pourtant le gouvernement du Roi n'avait rien contribué. Cette même année, les fondateurs, ayant écrit un règlement de vie religieuse pour vivre en communauté, sollicitèrent l'autorisation de Mgr de St-Vallier, qui l'accorda volontiers.

En 1695, Jean-François, supérieur de l'hôpital, donna à sa mère 440 £ de capital pour constituer une rente de 22 £ en diminution sur les 382 £ de rente qu'il lui devait; la rente sera désormais de 360 £ par an.

Madame veuve Charron suivait avec intérêt et joie le développement de l'œuvre de charité de son beau-fils. Elle voulut même vivre près de ce fils admirable, tout en l'aidant. Voilà pourquoi, en 1699, elle se rendit à Montréal et abandonna aux Frères Hospitaliers de l'Hôpital Général sa rente de 360 £, à la condition d'être logée, nourrie et entretenue, elle et sa servante. Son travail serait au profit de l'hôpital. Même, elle leur cédait le fond capital de la rente, si son fils mineur, François, venait à mourir avant elle et sans enfant.

Graduellement, Frère Jean-François, supérieur, tendait à faire de sa communauté une véritable société de religieux, avec habit spécial et les trois vœux de religion. Pierre Le Ber refusa net de prendre l'habit ou de faire des vœux; mais il resta à l'hôpital et fit de la peinture au profit de l'institution. De son côté, Jean Fredin préféra retourner en France.

L'Hôpital subit une dure épreuve quand un incendie, œuvre de vengeance, dit-on, d'un nommé David, détruisit une des maisons de l'hôpital. Mais un plus grand malheur allait ébranler l'œuvre.

Quand le Roi apprit que les Frères Hospitaliers avaient pris un habit et fait des vœux sans sa permission, il fut très mécontent et donna ordre de cesser l'œuvre immédiatement et de fermer le noviciat. C'était la ruine de la société, et de l'hôpital par voie de conséquence. Jean-François, persuadé que l'œuvre pour laquelle il avait dépensé toute sa fortune, 200,000 £, allait périr, décida d'aller en France plaider sa cause, en 1716. Il fut mal reçu et n'obtint rien.

A son tour, Madame veuve Élisabeth eut à porter la croix : son fils unique François, mourut en 1712 sans héritier. Sa veuve, demoiselle Isabelle de Clignancourt, nièce de Madame Charron et sa bru, vint demeurer, elle aussi à l'hôpital; et prêta 6,780 £ aux Frères Hospitaliers à condition d'être logée, nourrie et entretenue.

En France, Jean-François essaya quand même de trouver des aides bénévoles pour son œuvre. En 1719, il était enfin prêt à repartir pour Montréal avec six recrues, à bord "Le Chameau". Mais à La Rochelle, étant encore en raid, il tomba malade et mourut rapidement. C'était un rude coup pour l'hôpital.

Son successeur à partir de 1722, le Frère Chrétien, fit des dépenses exagérées, et, devant la faillite qui le menaçait, il prit la fuite. Les autres successeurs se montrèrent maladroits ou incapables. Plusieurs frères s'en allèrent, les malades diminuèrent en nombre, et la maison fut négligée, à tel point qu'en 1722, M. de Ramezay se plaignit au Ministre de Paris que les frères (7) ne faisaient pas leur travail, et s'opposaient à la présence des Religieuses installées dans une partie de l'hôpital, après l'incendie de leur maison.

Entre-temps, Madame veuve Charron sentait venir la fin : Elle fit son testament en donnant ses biens sans réserve à son frère cadet, Philippe D'Amours, sieur de la Morandière. L'année suivante, elle mourait, à soixante-six ans, un peu attristée par la décadence de l'œuvre de son aîné Jean-François.

C'est ce testament qui allait occasionner tant de procès et de difficultés pour Philippe D'Amours de la Morandière.

Claude Charron et Claude Camus eurent les enfants suivants :

Charles, né le 11 juillet 1657, religieux

Jean-François, né le 7 août 1663, Frère Hospitalier

Claude Charron et Élisabeth D'Amours eurent les enfants suivants :

M. Françoise, née le 21 juin 1685, morte à 2 ans.

François, né le 9 janvier 1687.

## **SOURCES**

### **Élisabeth de Chaufour II**

RPQ : Vol. 18, p. 158; Vol. 28, p. 98.

RAQ : 1951-52, p. 365; 1923-24, p. 163-201.

BRH : 1916, p. 365; Vol. 22, p. 113-114.

Adhémar : 16 mars 1695; 2 sept. 1699.

B. Brasset : 26 nov. 1687.

Genaple : 2 avril 1688.

Rageot : 20 août 1684; 2 sept. 1687; 26 mai 1691.

Raimbault : 2 sept, 1699.

Alb. Ferland-Auger, "Mère d'Youville", passim.

Mgr Têtu: "Évêques du Québec", Vol. 1, p. 117.

Recensements 1667, 1681, de Québec et Montréal.